

111

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

1886.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE DE JULES DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1886

CUEILLOIR NUMISMATIQUE.

Sixième lettre de M. le comte DE MARSY à M. DE SCHODT, ancien vice-président de la Société royale de numismatique et directeur actuel de la Revue.

MONSIEUR ET HONORÉ CONFRÈRE,

Pardonnez-moi d'avoir laissé passer plus d'une année sans continuer à vous communiquer ces regains que vous voulez bien accueillir d'une manière si gracieuse, mais j'ai dû, depuis le commencement de 1883, donner presque tout mon temps à mes nouvelles occupations de directeur de la Société française d'Archéologie, association fondée à Caen, en 1854, par Arcisse de Caumont et qui comprend plus de mille membres. L'organisation et la tenue du Congrès archéologique de Montbrison et la rédaction du *Bulletin monumental*, parvenu aujourd'hui au cinquante et unième volume de la collection, ne m'ont guère permis que de glâner à droite et à gauche, soit dans des réunions de sociétés savantes, soit dans des publications récentes.

Voici, du reste, le produit de ma récolte :

Monnaies étrusques.

M. le conseiller Casati, qui s'est occupé déjà à diverses

reprises des antiquités italiques et notamment de l'alphabet étrusque, a été autorisé par l'Académie des inscriptions à lire devant elle un travail sur la numismatique des Étrusques. Il s'attache d'abord, dit le compte rendu auquel nous empruntons ces lignes, aux attributions des monnaies et affirme qu'une monnaie sur laquelle on a lu, à tort selon lui, *Peithesa*, porte *Peïresa*, forme étrusque de *Perusia*, Pérouse. Les monnaies d'argent, ajoute M. Casati, sont plus rares que les monnaies de bronze. Deux attributions seulement sont certaines : *Populonia*, dont les monnaies sont à revers lisse, et *Faesulae* (Fiesole), dont les monnaies d'argent correspondent au denier romain. Les monnaies d'or sont très rares; on en connaît de *Populonia*, de *Velsunii*, avec l'inscription *Velsu*; il faut rattacher à ces dernières une monnaie du *British Museum* qui porte la légende *Velsnani* (').

Du rayonnement des types monétaires chez les Gaulois.

Dans la Réunion des Sociétés savantes qui a eu lieu à la Sorbonne, à Paris, du 7 au 11 avril dernier, une seule communication a été faite au sujet de la numismatique; elle a eu pour auteur M. Maxe-Werly, bien connu des lecteurs de la *Revue*. Notre confrère s'est occupé avec succès, depuis quelques années, de la transformation des types monétaires et a cherché, dans l'examen des pro-

(') Séances des 17 et 24 avril 1885 (*Bulletin critique*).

duits comparés de nombreuses fouilles, les éléments d'une classification, dont il peut aujourd'hui préciser ainsi les bases :

« Le rayonnement d'un type monétaire est presque toujours proportionnel à l'importance du centre commercial où il a pris naissance.

« Les imitations faites à ce type sont, au point de vue de leur transformation, en raison directe de leur éloignement du lieu d'origine.

« Le groupement des découvertes de monnaies à un type nettement caractérisé doit concorder avec la circonscription des cités soumises à l'influence, commerciale ou politique, d'un peuple ayant exercé, pendant une certaine période, la suprématie.

« Enfin, dans quelques cas, la ligne extrême indiquée dans les trouvailles coïncide avec la limite frontière entre deux races d'origine différente. »

Après avoir énoncé ces diverses propositions, M. Maxe-Werly en a démontré l'exactitude et, en faisant l'application au type dit « à la croix », il a indiqué, sur une carte du sud-ouest de la Gaule, les nombreuses trouvailles des pièces de ce type et a établi que la ligne extrême, révélée par les découvertes, se trouve être également la limite assignée par la philologie et l'épigraphie des dieux pyrénéens à l'extension de la race ibère, qui ne fut jamais soumise par les Gaulois (1).

Notre savant confrère, M. Anatole de Barthélemy, qui présidait cette séance, a profité de cette occasion pour

(1) *Journal officiel*, 9 avril 1885.

rappeler aux membres de la réunion l'importance qu'il y avait à noter avec précision les découvertes de monnaies gauloises, même en petit nombre, qui pouvaient être faites dans chaque localité, afin de dresser des cartes de trouvailles, seul moyen, comme l'a démontré M. Maxe-Werly, de déterminer les provinces et les cités auxquelles appartiennent tels et tels types (1).

Cette question des monnaies à la croix et à la roue a été également abordée depuis, par M. Gaidoz, à l'occasion d'une étude sur les rouelles, en ce moment en cours d'impression (2) et dont il a lu quelques chapitres à la Société des antiquaires de France, dans les séances du mois de juin 1885.

Le Torques ; son usage chez les Gaulois.

Si la communication faite par M. le baron de Baye, à la Sorbonne, n'a pas la numismatique pour objet, c'est du moins en s'appuyant principalement sur les types des monnaies gauloises que M. de Baye a établi que, contrairement à l'opinion généralement admise, le torques n'était pas un ornement réservé aux femmes, mais qu'il était surtout porté par les guerriers gaulois, ainsi que le montrent du reste la statue du Gaulois mourant du

(1) Depuis la rédaction de ces notes, le commencement du travail de M. Maxe-Werly, relatif aux monnaies des Cadurques, a paru dans la *Revue numismatique française*, 1885, 3^e livraison.

(2) Voy. *Revue archéologique*, juin 1885.

Capitole, un buste de la collection Danicourt et les bas-reliefs d'un sarcophage de la *Vigna Amendola*.

Monnaies d'or de Théodebert I^{er}.

M. Deloche poursuit le cours de ses études sur la numismatique mérovingienne, dont la *Revue* a donné dernièrement une analyse. Il a entretenu l'Académie des inscriptions, dans sa séance du 28 août 1885, des monnaies d'or de Théodebert I^{er}, et a recherché les motifs pour lesquels on trouve un grand nombre de sous et de tiers de sou d'or de ce prince, ce qui forme un contraste frappant avec le monnayage de Childeberrt I^{er} et de Clotaire I^{er}, ses contemporains.

Après avoir examiné et combattu les différentes hypothèses proposées, telles que l'obtention d'un privilège spécial, l'idée d'une vengeance contre Justinien, qui avait pris le nom de *Francisque*, etc., M. Deloche croit avoir trouvé la véritable explication de cette abondance dans un fait purement matériel, à savoir la possession d'une quantité extraordinaire de métal précieux, accumulée en peu d'années entre les mains du roi austrasien et de ses leudes.

« Grégoire de Tours, dit le savant académicien, nous apprend que Théodat, roi d'Étrurie, puis d'Italie, menacé par les rois francs de sanglantes représailles s'il n'acquiescrait pas la composition exigée pour le meurtre de leur parente Traguilane, paya une somme de 50,000 *aurei* (l'*aureus* équivalant au sou d'or, c'est-à-dire à 90 francs

de notre monnaie actuelle), que Théodebert et Childebert se partagèrent. De son expédition dans la Haute-Italie, Théodebert rapporta, ainsi que ses compagnons, un riche butin. Plus tard, il envoya dans la péninsule une armée qui fut partout victorieuse et lui conquit d'immenses trésors.

« La Sicile fut mise aussi, et dans une large mesure, à contribution. Théodebert avait, en outre, les impôts levés sur les Gallo-Romains et sur les Francs eux-mêmes. Le seul moyen d'utiliser promptement et avantageusement ces métaux, c'était de les convertir en espèces monnayées, qui devaient permettre à leurs possesseurs de se procurer toutes les jouissances matérielles. Ces belles pièces d'or jaune, de fort poids, bien frappées, conformes au type des médailles byzantines, circulèrent aisément et furent bientôt l'objet de la faveur populaire.

« Quant aux rois de Paris et de Neustrie, ils n'accomplirent aucun fait de guerre dont les résultats matériels eussent pu grossir leur trésor.

« Enfin, Théodebert, faisant frapper une grande quantité d'espèces en or, de bon aloi et du poids légal, était directement intéressé à ne pas les laisser confondre avec ces pièces à légendes impériales, de bas titre et de faible poids.

« Il faut aussi tenir compte de la circonstance suivante : le roi d'Austrasie avait affaire à des populations en partie de race latine, en partie mélangées de Germains et réfractaires à l'influence romaine. Elles étaient assez bien préparées à recevoir des monnaies au nom du roi, pourvu qu'elles fussent d'or pur et de bon poids. Il n'en était pas

de même dans le centre, l'ouest et le nord de la Gaule, où régnaient à peu près sans partage la culture et les mœurs romaines (1). »

Numismatique de la Novempopulanie.

M. Émile Taillebois continue ses recherches (2) et s'occupe particulièrement des monnaies des rois de Navarre Henri 1^{er} d'Albret, Antoine de Bourbon et Henri II (IV), puis des médailles des mêmes princes, dont il donne le relevé d'après le *Trésor de numismatique et de glyptique* et auxquelles il ajoute l'indication de la médaille offerte à M. Roach-Smith, à l'occasion des efforts faits par ce savant archéologue, en 1858, pour la conservation des murailles romaines de Dax (3). Les seuls méreaux cités par M. Taillebois sont des méreaux protestants, mais dont l'attribution à la Navarre est loin d'être certaine. Quelques jetons modernes figurent encore dans ce travail ainsi qu'un certain nombre de poids *monétiformes*. Plusieurs d'entre eux sont inédits; d'autres avaient été inexactement ou incomplètement décrits dans les travaux de Chaudruc de Crazannes, de Barry, de Roschach, etc.

(1) *Temps*, 5 septembre 1885.

(2) *Bulletin de la Société de Borda* (Dax, 1885, 1^{er} trimestre, pp. 1-58).

(3) Cette conservation, obtenue de l'Empereur, ne fut du reste que momentanée et depuis l'administration municipale de Dax réussit à détruire ces précieux souvenirs historiques. (Voy. dans le *Bulletin monumental, passim*, l'histoire de cette question.)

Poids de l'époque carlovingienne.

A la séance de l'Académie des inscriptions du 27 mars 1885, M. Deloche a fait une importante communication sur la valeur de la livre romaine, dont l'usage s'était perpétué jusqu'au x^e siècle, à l'occasion d'un poids du musée de la Porte-de-Hal, portant sur la tranche le nom de son propriétaire, RODULFUS NEGOTIENS (1).

Découverte de monnaies du XII^e siècle.

M. le docteur Galy a annoncé, à la séance du 8 janvier de la Société historique du Périgord, la découverte, dans une géode à Carlux, d'un trésor de monnaies du XII^e siècle. « Ces pièces, au nombre de deux cent cinquante environ, appartiennent à la vicomté de Turenne, à la ville de Cahors, à celles de Limoges, Périgueux, Angoulême et Bordeaux, et ne se recommandent que par leur état de conservation (2). »

Monnaies, médailles et jetons relatifs à la Bourgogne.

Le dixième volume des *Mémoires de la Commission des*

(1) P. n^o 4 du *Catalogue* de 1874, provenant probablement de la collection Hagemans.

(2) *Bulletin de la Société historique du Périgord*, t. XII, p. 40, 1885.

antiquités de la Côte-d'Or (1) est rempli en partie par le catalogue descriptif du médaillier laissé à la Commission par l'un de ses membres, M. Gueneau d'Aumont, décédé en 1879. Ce catalogue, qui comprend mille cent soixante-sept pièces, a été dressé avec grand soin et peut-être, dirons-nous, d'une manière trop détaillée, car, pour les pièces déjà étudiées par J. de Fontenay, Rossignol, etc., il n'était pas nécessaire de décrire aussi soigneusement les blasons et, d'autre part, la Commission aurait pu donner ce catalogue sous une forme moins volumineuse et plus portative, en en faisant une publication spéciale et en ne le comprenant pas dans sa collection in-quarto, imprimée en gros caractères et où, parfois, deux jetons suffisent pour occuper une page entière. Mais ces critiques sont de peu d'importance en présence de la valeur de la collection d'Aumont et de l'intérêt qui s'attache à en posséder un bon catalogue, comme celui que nous avons entre les mains.

Les monnaies de M. d'Aumont se composent des séries suivantes : I. *Bourgogne* : rois, ducs, comtes d'Auxerre et de Tonnerre, évêques de Langres, abbayes de Cluny et de Tournus; II. *Franchc-Comté*; III. *Dombes*; IV. *Champagne* et *Barrois*; V. *Flandre* et *Pays-Bas*; VI. *Empire d'Allemagne*. On retrouve à peu près les mêmes divisions pour les jetons et les médailles, et, par suite, on voit quel intérêt cette collection peut offrir aux numismates de la Belgique, qui y trouveront nombre de

(1) In-4°, Dijon, imp. Jobart, 1878-1884, pp. 293-564, avec une planche double.

pièces concernant la Flandre et le gouvernement des archiducs.

Les descriptions nous paraissent, en général, bien faites, quoiqu'on puisse regretter de ne pas trouver de renseignements biographiques sur un certain nombre de personnages bourguignons, dont les jetons sont décrits pour la première fois. Signalons toutefois dans la description d'un jeton du Creusot, de 1787, portant JOHN WILKISON IRON MASTER, l'inadvertance du rédacteur qui l'attribue à Wilkison Iron, maître de forges, au lieu de John Wilkison, *iron master* étant la traduction de maître de forges.

Un certain nombre de médailles bourguignonnes modernes, frappées pour être décernées en prix dans des concours, et des pièces commémoratives, datant de la guerre de 1870-1871, sont décrites ici pour la première fois.

Graveurs et dessinateurs de monnaies tourangeaux.

M. le docteur Giraudet vient de consacrer aux artistes de la Touraine un travail d'une importance capitale, dans lequel il a réuni, d'après des documents inédits et principalement des actes notariés, des renseignements sur plus de mille peintres, sculpteurs, architectes, orfèvres, etc: (1), et analysé ou reproduit un grand nombre de contrats passés pour l'exécution de leurs œuvres.

Dans ce nombre, nous rencontrons quelques indica-

(1) *Les artistes tourangeaux. Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, t. XXXIII. Tours, lib. Pericat, 1885, in-8°.

tions relatives à des dessinateurs ou graveurs de monnaies et nous croyons utile de les résumer ici :

D'abord, dans l'énumération des œuvres du peintre Jehan Bourdichon, l'émule et le continuateur de Jehan Fouquet, nous rencontrons, à côté de nombreux travaux d'enluminure et même de calligraphie, la fourniture, en 1484, du patron des monnaies de la ville de Nantes, « en dix ou douze façons, de fin or et de fin argent ».

Un peu plus loin, c'est le grand Michel Colombe que nous voyons délaissier ses œuvres de sculpture pour donner le patron d'une médaille de Louis XII, portant, au droit, le portrait de ce prince au revers, le porc-épic, et, au bas, les armes de la ville. Cette médaille, destinée à célébrer l'entrée de Louis XII et d'Anne de Bretagne à Tours, en 1501, fut exécutée par Jehan Chappillon, maître orfèvre de Tours, qui en livra soixante et une pièces, grandes et larges, pesant six marcs d'or.

Signalons enfin la supplique de Richard Deslandes, maître tailleur et graveur de tous ouvrages et orfèvrerie de Tours, adressée, en 1612, au corps de ville pour obtenir la place de graveur et tailleur des monnaies de Tours, à la place de Jacques Prieur, naguère décédé.

Jeton de Simon Testu, receveur du Maine.

M. Paul de Farcy, auquel on doit plusieurs découvertes

(¹) *Commission historique et archéologique du Maine. Procès-verbaux*, t. III, pp. 100-101. Laval, 1885, in-8°.

importantes sur la numismatique de la Normandie et du Maine, vient de faire connaître l'entrée à la bibliothèque de Laval d'un jeton inédit, et d'autant plus précieux que le Maine est très pauvre au point de vue numismatique.

Voici la description de ce jeton, en cuivre et d'une très fine gravure :

Au droit, écu échancré aux armes des Testu : trois léopards passants, celui du milieu contourné.

Légende, entre deux grènetis : SYMON : TESTV : RECEVEVR : DV : MAYNE.

Dans le champ, de chaque côté de l'écusson, un monogramme entrelacé : S. T.

Rev. Écu de France, surmonté d'une couronne royale ouverte et accosté d'un F et d'une salamandre.

Légende: CLERC : DES : OFFICES : DE : LHOSTEL : DV : ROY.

Le chiffre de François I^{er} nous donne les dates extrêmes de l'émission de ce jeton (1515-1547), qui appartient bien à un membre de la famille Testu de Balincourt, mais dont le nom ne figure pas dans la généalogie publiée par le P. Anselme.

Numismatique du parlement de Grenoble.

Sous ce titre, M. Gustave Vallier publie, dans le *Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme* (1885, p. 51), un certain nombre d'inscriptions de cloches, dans lesquelles figurent des noms de membres du parlement.

Mais nous y cherchons vainement des médailles ou des jetons. Espérons que nous serons plus heureux dans les livraisons qui suivront.

Norbert Roettiers, graveur de médailles et de sceaux.

La *Revue* a déjà, à diverses reprises (1), publié des notices sur plusieurs membres de la famille Roettiers qui tous se sont fait connaître par leur talent comme graveurs de médailles. M. V.-J. Vaillant vient de donner des détails curieux (2) sur la commande faite à Norbert Roettiers (né à Anvers, vers 1666, mort à Paris, le 18 mai 1727), par Marie de Modène, veuve de Jacques II, des sceaux royaux d'Angleterre, d'Écosse, etc., destinés au nouveau prétendant Jacques III. La matière en fut fournie grâce à la fonte de diverses pièces d'argenterie de la maison royale, et les sceaux furent confectionnés avec un mortier d'apothicaire et un pot de chambre.

Le graveur Lorthior et la fabrication des assignats.

M. J. Guiffrey vient de publier, dans la *Revue de l'art français* (3), un curieux mémoire de Lorthior, graveur des médailles du roi, daté du 50 juillet 1790 et relatif à la

(1) Notamment t. III et IV.

(2) *Revue de l'art français*, janvier 1885.

(3) Juin et juillet 1885.

fabrication des premiers assignats, dont la gravure lui avait été primitivement confiée. Ce mémoire, adressé à l'Assemblée nationale, reproduit l'opinion des commissaires sur les différentes questions soulevées par la gravure du portrait du roi, la nature des lettres à employer et la qualité du papier; l'auteur y combat les résolutions adoptées, sur la proposition de Lavoisier, pour l'exécution des planches des assignats et nous le signalons à l'attention des collectionneurs de papiermonnaie.

Une note mise par M. Guiffrey en tête de ce document et dans laquelle il qualifiait Lorthior d' « artiste d'un ordre inférieur », lui a valu une réclamation, fort courtoise d'ailleurs, qui a eu pour résultat de nous fournir des renseignements intéressants sur le talent, sur les œuvres et même sur la vie intime de cet artiste.

Une fausse médaille de Saint-Michel.

Le *Périgord-Courrier* du 31 août 1884 annonçait la découverte d'une médaille en plomb de 1581, portant d'un côté la légende : NOS AVDAX ADJVVIT MICHAEL ARCH. I. T. et, au revers : *G. Victoire des catholiques 1581, PÉRIGORD, S. M. A.* Les archéologues périgourains commençaient à se préoccuper de cette pièce inconnue, lorsque M. Michel Hardy, archiviste de Périgueux, qui en avait obtenu la communication du détenteur jaloux, reconnut non seulement un surmoulage, obtenu au moyen d'un sceau royal, mais une mystification à son endroit, les

mots *Michael Audax, Arch.* s'interprétant tout naturellement par ceux de Michel Hardy, archiviste. Aussi a-t-il cru devoir dénoncer cette fraude à ses confrères (1).

Dans une séance suivante, M. le docteur Galy, président de la Société, a profité de cette occasion pour signaler un certain nombre de mystifications numismatiques du genre de celle dont M. Hardy avait été la victime.

Valeur comparative des monnaies.

J'ai déjà eu plus d'une fois, dans le cours des notes que je vous adresse depuis plusieurs années, l'occasion de vous parler des travaux entrepris sur la valeur comparative des monnaies et sur la puissance de l'argent depuis l'époque romaine. Malgré les travaux publiés par MM. Mommsen, Waddington, Leber, de Wailly, Vuitry (2), Désimoni, etc., on ne cesse de réclamer de nouvelles recherches et, dans la Réunion des Sociétés savantes dont je vous parlais plus haut, MM. Duruy et Deloche se sont faits successivement les interprètes de ces vœux.

A l'occasion d'une communication sur les *livres de raison*, M. Duruy a exprimé le désir de voir tirer de ces documents précieux des indications sur la valeur exacte des anciennes monnaies, et M. Forestié, qui prépare la publication du livre de comptes des frères Bonis, mar-

(1) *Bulletin de la Société historique et archéologique de Périgord*, t. XII, p. 54-58, 1885.

(2) Nous avons le regret d'avoir à enregistrer la mort de ce savant économiste.

chands de Montauban, au ^{xiv}^e siècle ⁽¹⁾, a répondu que le pouvoir du denier tournois pouvait être fixé à 20 centimes de notre monnaie, au milieu du ^{xiv}^e siècle, évaluation qui résulte de la comparaison des prix anciens des journées de travail des ouvriers et notamment des charpentiers.

Dans une séance suivante, à propos de la même question, M. Deloche a signalé le haut intérêt qu'il y aurait à donner une nouvelle édition de *l'Essai sur la fortune privée au moyen âge*, de Leber, dont la publication remonte à cinquante ans et qui est sans rapport avec le pouvoir actuel de l'argent, en même temps qu'il est fort incomplet pour les périodes antérieures au ^{xv}^e siècle.



Permettez-moi, en terminant cette lettre, de vous prier de vouloir bien offrir à la Société de numismatique, pour

(1) Ce document, d'une importance considérable, formera une publication de deux volumes in-8°, chez M. Forestié, à Montauban.

sa collection, un exemplaire en argent du jeton du Conseil de la Société française d'Archéologie (1).

Veillez agréer, Monsieur et honoré confrère, l'expression de mes sentiments les plus affectueux.

COMTE DE MARSY.

Compiègne, 28 août 1885.

(1) La face reproduit la statue érigée à Arcisse de Caumont, à Bayeux, avec les dates de sa naissance et de sa mort.

Le revers porte : SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE, FONDÉE PAR M. DE CAUMONT, et, dans le champ : CONSEIL ADMINISTRATIF.
